CEG ZOGBO

ANNEE SCOLAIRE 2018 – 2019

COTONOU

1^{ERE} SERIE DE DEVOIRS SURVEILLES DU 2^{EME} SEMESTRE : MARS 2019

Epreuve : Histoire-Géographie <u>Classe</u> : 4^{ème} <u>Durée</u> : 2H

Compétences disciplinaires, objet d'évaluation :

- Expliquer un fait ou un phénomène en Histoire et en Géographie.
- Agir dans le sens de la bonne gestion des ressources en Histoire et en Géographie.

Critères d'évaluation de la production

Critères minimaux

- Interprétation correcte de la situation
- Utilisation correcte des outils de la discipline
- Cohérence interne

Critère de perfectionnement

- Qualité de la langue

I/ <u>Histoire</u>: Dissertation Contexte d'évaluation

Les violations des droits de l'Homme sont de plus en plus fréquentes dans le monde.

<u>Tâche</u>: Sur la base de tes savoirs construits, tu es invité(e) à présenter les caractéristiques et quelques cas de violation des droits de l'Homme.

Support: Savoirs construits.

Consignes

- 1- Présente les caractéristiques des droits de l'Homme.
- 2- Donne trois (03) exemples de droits sociaux et économiques.
- 3- Cite quelques cas de violation des droits de l'Homme étudiés sur le plan national et international.

II/ <u>Géographie</u> : (Réponds directement aux consignes)

- 1- Localise les milieux naturels en République du Bénin.
- 2- Présente deux contraintes du milieu atacorien.
- 3- Transcris les affirmations suivantes et réponds par Vrai ou Faux.
 - a) Le milieu sud-soudanien est caractérisé par deux saisons des pluies et deux saisons sèches.
 - b) Les sols du milieu nord soudanien sont ferrugineux, hydromorphes et ferralitiques.
 - c) Les parcs nationaux W du Niger et les chutes de Koudou sont favorables à l'agriculture.
 - d) L'océan atlantique est un atout favorable au développement du milieu béninien.